



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police municipale

Question écrite n° 100977

Texte de la question

M. Guy Geoffroy attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les difficultés de recrutement des personnels de police municipale, du fait du système de formation initiale des agents avant titularisation. En effet, si une commune fait le choix d'un recrutement par voie de mutation, les personnes concernées devront, avant même leur prise de fonction, consacrer 6 mois à une formation initiale. Or bien souvent ces agents sont aguerris aux problématiques de terrain, à la pratique des armes et plus généralement au fonctionnement de l'administration. Alors que les petites communes engagent des moyens financiers importants pour constituer leur équipe de police municipale, ce délai diffère l'engagement d'une politique de sécurité locale plus que jamais nécessaire en période d'état d'urgence. Aussi, il lui demande s'il ne conviendrait pas de réformer la formation des agents de police, en initiant une alternance plus souple entre la formation et l'activité professionnelle, par exemple par le biais d'une journée de formation par semaine, ce qui permettrait une présence effective et opérationnelle des policiers municipaux.

Données clés

Auteur : [M. Guy Geoffroy](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100977

Rubrique : Police

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 janvier 2017

Question publiée au JO le : [29 novembre 2016](#), page 9734

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)